

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL (006/2024)**Nombre de Membres

En exercice	:	15
Présents	:	13
Absents, Excusés	:	02
Pouvoirs	:	00

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 19 février,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-MARTHE, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard MASSIAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2024

**Présents** : Bernard MASSIAS, Denis LAMOUREUX, Marie-Claire CASTETS, Gérard BOUSQUET, Nicolas DUBOT, David MOAL, Jonathan BEAUPUY, Sandrine MARTINEAU, Magaly RINGEVAL, Olivier ORMIERES, Dominique LABARDIN, Céline BENTALIA, Claude LABBE

**Absents, excusés** : Damien BAQUE, Laëtitia REY

**Secrétaire de séance** : Sandrine MARTINEAU

**Objet :****MOTION DE SOUTIEN A LA MOBILISATION AGRICOLE**

Un peu partout en Europe, les manifestations d'agriculteurs se multiplient depuis quelques semaines, notamment en Allemagne, en Roumanie ou en Pologne. En France, des centaines de tracteurs et de camions agricoles de plusieurs départements ont convergé vers les villes de Garonne, pour dénoncer le ras-le-bol global de toute une profession.

Ils dénoncent :

- La hausse constante des charges,
- L'inflation des coûts de production,
- L'action de certains industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution, qui bénéficient de marges 4 fois supérieures aux coûts de production,
- Des normes françaises mises en place par des gouvernements successifs qui ajoutent des contraintes supplémentaires aux normes européennes jugées déjà excessives et à l'origine de difficultés administratives inextricables,
- Les faibles indemnités après les catastrophes naturelles ou les maladies vétérinaires.

Le facteur déclenchant est l'augmentation prévue de 3 centimes par litre du gazole non routier (GNR), provenant d'une hausse des taxes de 2023 à 2030.

Cette profession, qui nous nourrit chaque jour, voit des sentiments d'irrespect et de non-reconnaissance monter envers elle. Très exposée à la précarité, un quart des agriculteurs vit sous le seuil de pauvreté et dans la détresse humaine, le taux de suicide chez les agriculteurs atteignant des valeurs inédites.

La colère du monde agricole est clairement montée d'un ton la semaine passée puisque de nombreuses régions ont vu des blocages se multiplier.

Les demandes sont claires : faire appliquer la loi Egalim, visant à protéger la rémunération des agriculteurs adoptée le 18 octobre 2021 : les contrôles doivent être renforcés. La deuxième est celle d'une refonte normative qui fixera les objectifs de la France dans des délais plus réalistes de 20-25 ans voire 30 ans. La troisième revendication est la régulation de la concurrence face aux produits importés et non-impactés par nos règles environnementales.

Par ailleurs, les perspectives que le pays tout entier doit à celles et ceux qui nous nourrissent ne peuvent se régler durablement, dans une économie devenue mondiale, qu'au plan national et européen. Non, les productions agricoles ne sont pas des produits comme les autres. Faisons réellement de l'Agriculture une exception qui ne soit pas contrainte de s'aligner sur un marché concurrentiel où le moins cher l'emporte toujours.

En France, l'agriculture est réellement menacée : il ne reste plus que 400 000 agriculteurs, or la moitié d'entre eux seront à la retraite d'ici 10 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 13 voix « pour »,

- **SOUTIENT** les demandes, des représentants des agriculteurs, formulées auprès du Premier Ministre, et notamment l'application de loi Egalim qui impose de nouveaux moyens de contrôle.
- **SOUHAITE** que la Commission européenne se saisisse de ce sujet face à l'ampleur des mobilisations agricoles européennes, avec pour objectif une rémunération décente de tous les agriculteurs.
- **ESTIME** que les agriculteurs doivent être justement rémunérés pour leur production.
- **DEMANDE** à ce que les produits agricoles importés sans contraintes environnementales soient justement taxés.
- **DEMANDE** de faciliter davantage l'installation des jeunes agriculteurs quel que soit leur mode de production, de simplifier les démarches administratives relatives à ses régimes d'aide et d'envisager d'autres solutions financières pour baisser les charges des agriculteurs.
- **EXIGE** que l'État se saisisse avec priorité des problématiques de nos agriculteurs, imposant des mesures d'urgences et d'autres à plus long terme.

Publication faite le 23/02/2024

La secrétaire,



Fait en Mairie,  
Les jour, mois et an que dessus  
Sainte-Marthe, le 23/02/2024,  
Le Maire,

